

Le p'tit Fleurion

vous souhaite une
Bonne année 2022

N° 48

JANVIER
2022



Edito du Maire

Chères Fleurionnes, Chers Fleurions,

COVID, virus, variant, vaccin, pass sanitaire,... Depuis 2 ans, ces mots jalonnent et perturbent notre quotidien.

Nous espérons tous que le passage à 2022 allait nous permettre de nous retrouver et nous nous réjouissons de vous revoir lors de la cérémonie des vœux, traditionnel moment d'échanges, qui n'a pu avoir lieu. Malheureusement, le variant OMICRON nous a rappelé que la maladie n'était pas restée sur le seuil de l'année ! Mais restons confiant, ce n'est que partie remise.

Comme nous l'avions fait en 2021, nous allons réaffirmer en 2022 nos engagements en continuant nos projets tels que :

- La finition des extérieurs de l'école : clôture et pelouse devant l'extension côté parking,
- La pose, par le Syndicat d'Electrification Rural du Département de la Manche, de panneaux solaires sur le préau de l'école,
- L'étude financière de la restauration des vitraux endommagés de notre église,
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en concertation avec Villedieu Intercom....

Je voudrais remercier nos associations qui oeuvrent pour maintenir le lien social :

- Le Club du 3^{ème} âge s'est doté, mi-décembre, d'un nouveau bureau très motivé,
- Le Comité des Fêtes a d'ores et déjà prévu les dates pour la brocante et l'apéro-concert,
- L'APE a mené des actions sur décembre (vente de biscuits et de sapins) pour soutenir les projets de l'école,
- Fleury Sport dynamise la vie sportive de notre commune.

Je terminerai en exprimant ma reconnaissance à nos agents municipaux qui, malmenés par la conjoncture sanitaire, redoublent d'efforts pour accompagner nos enfants ou entretenir la commune.

Quelles que soient les difficultés, au nom de mon équipe municipale, je souhaite que cette année nous pousse à relever de nouveaux défis et qu'elle soit porteuse d'espoir et de solidarité.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Bien cordialement



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- Actualités p. 2
- Fleury en photos p.3-4
- Notre école p. 5
- Gestion des déchets p. 6
- Ils viennent de s'installer p. 7
- Etat-civil et infos p.8

Contactez la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise
50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr



Les nouvelles employées communales

- Embauchée par le biais d'ACCUEIL EMPLOI, **Mme Irina POP** est arrivée courant novembre pour remplacer Mme Manuela LAURENT.
- Mise à disposition par Villedieu Intercom, **Mme Christelle FOUGERAY** a pris ses fonctions de secrétaire début janvier, en remplacement de Mme Annabelle MARIETTE. Elle travaille à mi-temps à la mairie de Fleury et l'autre mi-temps à la mairie de La Lande d'Airou.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Noël du personnel communal

Cette année, l'équipe municipale a décidé de remercier les membres du personnel communal pour leur dévouement en cette période difficile, en leur offrant un chèque cadeau « Villedieu PercyDynamik » de 50 € et un colis contenant quelques douceurs.



Nouveau tarif de la salle des fêtes

Conformément à la délibération prise par le Conseil municipal du 23 novembre 2021, voici les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- **Vin d'honneur, vente, expo** : 50 € (verres fournis)
- **1 repas** (midi ou soir) : 80 €
- **2 repas** (samedi soir et dimanche midi) : 120 €
- **Location vaisselle et lave-vaisselle** : 1,10 € par couvert

La salle peut accueillir **100 personnes maximum**. Une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution de 100 € devront être fournis à la signature du contrat.

Ateliers « Découverte du numérique »

Proposés par le CLIC, le SAG de Villedieu, la MSA, l'ADMR, Confiez-nous, les cours, donnés par M. Sébastien GRESSET démarreront le vendredi 28/01/22, à la mairie de Fleury. **6 fleurions** se sont inscrits pour bénéficier de ce programme.

Objectif : permettre aux seniors de se familiariser avec les outils informatiques et devenir autonomes sur internet.



Le marché de Fleury

En 2022, consommez local !

Le poissonnier, le primeur et le grilleur vous attendent tous les mercredis matins sur le parking Raymond Dupart. A vous de jouer ! Ils ont besoin de votre soutien !



La Sainte Barbe le 20 novembre



Le brouillard s'était invité en cette matinée du samedi 20 novembre pour la fête de la Sainte Barbe, sainte patronne des pompiers. La cérémonie a commencé à 10h15 avec la revue des troupes et du matériel par Mme Martine LEMOINE, conseillère départementale, M. Philippe GOSSELIN, député, et M. Daniel VESVAL, maire. Après la remise des médailles, le cortège s'est dirigé en fanfare vers le monument aux morts pour déposer une gerbe avant la messe célébrée par le Père Bruno.



Enfin, M. Philippe BAS, sénateur, a remercié les pompiers pour leurs actions et félicité les nouveaux promus.

Comité des fêtes

LES ILLUMINATIONS

Comme chaque année, les membres du comité des fêtes se sont réunis pour installer les illuminations de Noël. Le samedi 27 novembre, ils ont bravé le froid et une pluie glaciale pour installer les décorations lumineuses que vous avez tous pu apprécier pendant les fêtes de fin d'année.



REPAS MOULES-FRITES

Le repas Moules-Frites a été un vrai succès avec un bénéfice de 2613,67 €. **Merci à tous pour votre mobilisation et merci à tous les bénévoles** qui ont contribué à cet événement en donnant de leur temps, et ce, pour le plus grand plaisir des fleurions.

DATES À RETENIR

- Brocante de Fleury, le dimanche 12 juin 2022. (à confirmer)
- Apéro-Concert, le samedi 25 juin 2022.

Le Téléthon

Les cyclistes se sont arrêtés dans le bourg de Fleury le samedi 4 décembre dernier. Une boisson chaude, servie sous le préau de l'école, les attendait pour les réchauffer.

Toujours sensibilisé par cette cause du téléthon, **M. Le Maire a remis au nom de la municipalité un chèque de 150 € à Mr. ANGER, Président du Vélo Club de Villedieu.**



Concours photo



Un chèque cadeau « Villedieu Percy Dynamik » d'une valeur de 30€ a été remis à M. Louis BELGAZI pour la photo réalisée sur le thème « un abri insolite ».

Repas du club

Le club du 3^{ème} âge a organisé, le samedi 4 décembre dernier, un repas qui a rassemblé 58 personnes toutes ravies de se retrouver après ces longs mois de crise sanitaire.



Au cours de ce repas a été évoqué l'élection du nouveau bureau afin que les personnes volontaires se fassent connaître et il a été décidé de reporter les votes au 15 décembre 2021.

15 décembre 2021 L' AG du Club



Le nouveau bureau se compose comme suit :

- **Présidente** : Mme Paulette ESNEULT
- **Vice-présidente** : Mme Agnès BARBIER
- **Secrétaire** : Mme Huguette CHRETIENNE
- **Trésorier** : M. Jean CADET
- **Membres** : Mme Danielle AUMONT ;
Mme Annick DUVAL ; Mme Marie-Thérèse SALIOT

BRAVO et MERCI à ces volontaires qui ont à cœur de s'investir pour que le Club du 3^{ème} âge perdure malgré les difficultés actuelles.

Agendas 2022

L'agenda 2022 de Fleury vous a été distribué courant décembre.

Vous avez été oublié ?

Vous en souhaitez un ou plusieurs autres ?

N'hésitez pas : passez en mairie et nous vous en remettrons avec plaisir !



Les colis des aînés

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'incertitude concernant l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19 nous a amené à décider de ne pas organiser le traditionnel repas et à reconduire l'opération colis pour chacun des fleurions de 70 ans et plus.

Début décembre, l'équipe municipale a distribué 125 colis contenant 1 bouteille de mousseux Bouvet Ladubay, 1 paquet de gâteaux apéritif, 1 terrine de rillettes de canard au foie gras fabriquée par Véronique BRASY de Fleury, 1 bocal de poulet cuisiné saveur d'Auge, 1 petite boîte de salade de fruits, 1 paquet de 6 sablés fondants ainsi qu'un sachet de frites en chocolat noir et au lait fabriqués par Pascal ALLAIRE, Boulangerie de Fleury.

MERCI à ceux qui nous ont accueilli chaleureusement, comme M. Villain, ci-dessus.



Bus pour le collège... attention danger !!!

Comme vous le savez, des bus passent chaque jour sur le parking Raymond Dupart de Fleury.

Afin de sécuriser l'accès au bus, nous vous demandons de déposer vos enfants en respectant le sens de circulation suivant :

↑ ↓ **ENTRÉE** par la rue de l'église, et stationnement sur le parking.

SORTIE du parking par l'accès côté Majestic Car pour rejoindre l'axe principal.

Le but est d'éviter, à l'arrivée du bus, le chassé-croisé entre des voitures et les enfants, moment dangereux surtout en hiver avec l'obscurité du matin et l'éblouissement des feux des voitures.

N'hésitez pas à nous soumettre vos améliorations ou remarques dans la boîte à idées.

Nous savons que le matin, chaque minute compte, mais LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS AVANT TOUT !!!



L'école

Le Père Noël à l'école

A la surprise des enfants, le Père Noël est passé dans chaque classe de l'école de Fleury le vendredi 17 décembre et a remis aux enfants un cadeau composé de livres et de friandises.

Les enfants se sont ensuite dirigés vers la salle polyvalente où ils ont chanté, accompagnés par des musiciens. Puis, les enfants qui mangent à la cantine ont pu déguster un bon repas de Noël avant des vacances bien méritées.



Les enfants et la citoyenneté



En fin d'année, les enfants de CP accompagnés de leur maitresse, Mme Vanina JORET, sont venus à la mairie pour découvrir les lieux, les missions des élus et le fonctionnement de la commune.

Une leçon concrète sur le terrain !

Rubrique enfants

La Commission Communication souhaite informer et impliquer nos jeunes fleurions en les aidant à mieux comprendre le rôle des institutions et le fonctionnement de notre démocratie. C'est pourquoi, nous vous proposons de publier dans les prochains bulletins une rubrique concernant les règles de civilité qui nous permettent de bien vivre ensemble.

Nous remercions les Editions PROST pour leur autorisation à relayer leurs textes.

Bien vivre ensemble

Tu as des droits

En tant qu'enfant, tu as la chance de vivre dans un pays qui te respecte et qui fait respecter tes droits (ce qui n'est malheureusement pas le cas dans tous les pays).

La liste de tes droits est grande : tu as le droit d'aller à l'école, d'être soigné quand tu es malade, de faire des études pour apprendre un métier...

La loi, c'est la loi

Il est normal d'avoir des règles pour éviter que tout le monde fasse n'importe quoi. Dans tous les pays du monde, il existe des lois. Sinon, ce serait invivable.

C'est pour cette raison que tu dois connaître et respecter, dès que possible, les différentes règles qui s'appliquent dans ta vie quotidienne.



Mais tu as aussi des devoirs

En tant que petit citoyen, tu dois respecter les règles et les lois de ton pays :

Des règles à l'école : le règlement intérieur est affiché et est transmis aux parents à la rentrée des classes. Il te sera expliqué et tu devras l'appliquer.

Des règles dans ta commune : la mairie définit des règles pour les habitants de la commune : ce sont des arrêtés. Exemple : tu ne dois pas dégrader le matériel communal.

Des règles dans ton pays : dans chaque pays, il existe des lois pour tous les domaines (famille, éducation, santé, travail...).

Et il existe des sanctions pour les HORS LA LOI !!!! Des punitions selon la gravité des cas.

Gestion des déchets et extension des consignes de tri : ce qui va changer au 1^{er} Janvier 2023

Chaque année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500 kg par personne. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées. Jusqu'ici, chaque territoire fonctionnait différemment. La loi de transition énergétique de 2015 prévoit la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur toute la France. D'ici 2022, tous les centres de tri devraient être modernisés et tous les Français pourront mettre tous les emballages dans le bac jaune, c'est ce que l'on appelle l'extension des consignes de tri. L'objectif est de simplifier le geste de tri et limiter ainsi l'impact de notre consommation sur la planète.



Le territoire de Villedieu Intercom se prépare donc à intégrer dans son quotidien ces nouvelles directives. **Celles-ci seront en place le 1^{er} Janvier 2023.**

Concrètement, qu'est ce qui va changer pour les Fleurions ?

1 Une collecte en porte à porte pour le tri et les ordures ménagères

Ordures ménagères => dans les sacs poubelles marron transparents. Une seule taille disponible : 30 litres.

Tri => dans un bac à couvercle jaune, fourni par la collectivité pour chaque foyer dont le point de collecte est situé à moins de 50 mètres du domicile. Pour les foyers dont le point de collecte est situé à plus de 50 mètres, des sacs poubelles jaunes transparents seront proposés.

Le ramassage s'effectuera en porte à porte, en alternance : une semaine pour le tri, une semaine pour les ordures ménagères.

2 Tous les emballages dans la poubelle jaune ainsi que les magazines/papiers/petits cartons



3 Le verre

Comme aujourd'hui, tous les contenants en verre seront à apporter au container sans les couvercles. Les autres containers seront supprimés.

4 Les ordures ménagères

La poubelle marron sera presque vide. Il restera (liste non exhaustive) : les restes alimentaires, les couches, les litières, les brosses à dents, cotons-tiges,... L'objectif étant aussi que chacun puisse trouver des solutions pour la diminution des déchets organiques comme le compostage, les poules, la gestion du gaspillage alimentaire...

Un accompagnement pédagogique sera mis en place par les services de Villedieu Intercom auprès de la population.

Où iront mes déchets ?

Le Point Fort continuera à accueillir les ordures ménagères qui sont enfouies dans son Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Saint Fromont.

Le contenu des poubelles jaunes ira principalement, dans un premier temps, dans le **centre de tri « La Sphère »**, situé à Villedieu-les-Poêles, dans la Zone du Cacquevel. Il s'agit d'un centre nouvelle génération capable de trier tous les emballages qui seront traités et/ou revalorisés.

La déchèterie, gérée par le Point Fort, continuera d'accueillir les autres types de déchets. L'équipe des agents sera renforcée, pour offrir un meilleur service.

Ils viennent de s'installer



FOOD TRUCK « Les Affranchis »

Chaque vendredi soir, à partir de 17h00, un Food Truck vous attend route de Granville sur le parking devant le garage Majestic Car. Installé dans une caravane américaine vintage, M. Lemarchand propose un grand choix de burgers, salades, fish and chips... Venez nombreux !

Pour éviter d'attendre,
vous pouvez passer vos commandes
au 06 72 98 01 58 !

Artisans, commerçants, auto-entrepreneurs,

Vous venez de vous installer et vous souhaitez vous faire connaître,
Vous êtes déjà installé et vous souhaitez diffuser des informations,
Contactez la mairie : l'équipe du P'tit Fleurion est à votre disposition.

O CHALET ZEN

Depuis le 1^{er} octobre 2020 s'est ouvert un «Espace de Relaxation et de Bien-Etre» sur la commune de Fleury. Nathalie, somato-relaxologue, vous accueille dans une atmosphère cocooning et chaleureuse et vous propose des ateliers « Bien-être parents/enfants, adultes et Relaxation/ méditation aux bols tibétains » ainsi que des :

- Massages relaxants aux huiles essentielles ou parfumées de 30 mn à 1h30
- Soins énergétiques (bols tibétains, cristaux...)
- Réflexologie plantaire
- Kansu
- Massage crânien
- Massage seniors
- Massage métamorphique...

Les soins sont prodigués aux adultes, enfants, adolescents et seniors.

Les consultations ont lieu, sur rendez-vous, les Lundis et Samedis de 14h à 18h30 et Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 9h30 à 19h00.

Un espace «VENTE» où senteurs d'encens naturels, bijoux en pierres naturelles, cristaux ... feront votre bonheur ainsi que des Cartes Cadeaux pour tout évènement !

Cet espace est ouvert au public tous les samedis matins de 9h30 à 12h.



Ô CHALET ZEN
10bis Route de la Petite Fontaine
«La Rurie»
50800 FLEURY.

Tél. 06 74 22 36 10
www.ochaletzen.onlc.fr

 ochaletzen50

Etat Civil

Naissances

Chloé DESHAYES, le 29 septembre 2021
Margaux TARDIF, le 16 octobre 2021
Raphaël DEPREAY, le 4 décembre 2021
Gaspard NOGUES, le 28 décembre 2021
Gabrielle BROUCQSAULT, le 31 décembre 2021

Décès

Simone LAURENT, née PACARY, le 7 juin 2021
Claudette DUREL, née QUESNEL, le 7 novembre 2021
Robert BLIN, le 24 novembre 2021

Élections présidentielles



Elles auront lieu les 10 et 24 avril prochain !

Vous souhaitez voter ?

N'oubliez pas de venir vous inscrire !
C'est très simple !

Venez en Mairie muni de :

- la copie recto-verso de votre carte d'identité
- la copie d'un justificatif de domicile

NOUVEAU

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin ; soit jusqu'au 4 mars 2022.

De plus, chaque citoyen, peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. En effet, avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chacun pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

L'inscription en ligne est généralisée : quelle que soit votre commune de domiciliation, vous pourrez vous inscrire directement par internet sur le site : service-public.fr

Cantine : rappel

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence de votre ou vos enfant(s), vous devez prévenir la mairie avant 8h45 (même en laissant un message sur le répondeur en dehors des heures d'ouverture) afin que le ou les repas ne vous soi(en)t pas facturé(s).

Après 8h45, la facturation est automatique !!!!!

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.



Boîte à idées



Nous vous rappelons que cette boîte à idées est installée sur le TON O A LIVRES, sous le porche, près de l'école. Elle est A VOTRE DISPOSITION ! Dans tous les cas, une réponse vous sera apportée.

AIDEZ-NOUS !
Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

